



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Huile multi-usage pour ateliers
Art-Nr 15490

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Protection contre la rouille

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Ballistol GmbH
Hauptstraße 20
DE-84168 Aham
Téléphone 0874496990
Télécopie 0874496996
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Aérosol 1, H222

Aérosol 1, H229

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS02



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P501 Vider uniquement le contenu / conteneur pour le recyclage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Endocrine disruption ecotoxicity: This mixture does not contain any components according to REACH Art. 57(f) or Commission Delegated Regulation (EU) 2017/2100 or Commission Delegated Regulation (EU) 2018/605.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
64742-81-0	265-184-9	649-423-00-8	Kerosin (Erdöl), hydrodesulfuriertes ; Kerosin - nicht spezifiziert	< 25 pds %	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	butane	≥ 10 ≤ 15 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	propane	≥ 5 ≤ 10 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
106-99-0	203-450-8	601-013-00-X	buta-1,3-diène	< 0.1 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Carc. 1A; H350 Muta. 1B; H340	
Numéro d'enregistrement REACH		Nom de la substance				
01-2119474691-32		butane				
01-2119486944-21		propane				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition	13.04.2026
Date d'exécution	13.04.2026
Version	11.1 (fr)
remplace la version de	03.03.2026 (11.0)

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Traitement médical nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Le récipient est sous pression

Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Agent oxydant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	1 (1) [ml/m ³ (ppm)] 2,2 (1) [mg/m ³] (1) Additional indication "C" means that the agent falls within the scope of Title 2 concerning carcinogenic, mutagenic and reprotoxic agents of Book VI of the Codex on well-being at work. (BE)



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
106-97-8	203-448-7	n-Butane	Court terme(ml/m ³) 980 (1) Court terme(mg/m ³) 2370 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
64742-81-0	265-184-9	Fuel for jet engines (as total hydrocarbon vapour)	200 (1) [mg/m ³] (1) Additional indication "D" means that the absorption of the agent through the skin, mucous membranes or eyes is an important part of the total exposure. It can be the result of both direct contact and its presence in the air. (BE)
106-97-8	203-448-7	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
74-98-6	200-827-9	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	2 [ml/m ³ (ppm)] 4,4 [mg/m ³] (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (CH)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] 1800 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 4000 Court terme(mg/m ³) 7200 (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (F)
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	1 [ml/m ³ (ppm)] 2,2 [mg/m ³] Bold type: Restrictive statutory limit values (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

Gants en nitrile ≥ 0,4 mm, temps de pénétration ≥ 480 min selon EN ISO 374

Les informations sont basées sur des données issues de la littérature et des informations fournies par les fabricants.
Le temps de percée réel peut varier selon le fabricant.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
en fortes concentrations



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Couleur

brunâtre

Odeur

après le pétrole

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-42 °C		(Propan)
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité env. 10.9 Vol-%		(Propan)
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité env. 1.5 Vol-%		(Propan)
Point éclair	env. -104 °C		(Propan)
Température d'auto-inflammabilité	> 200 °C		Ces données se réfèrent au solvant.
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	(cinématique) 21 mm ² /s (20°C)		Données concernant la phase liquide
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	0.86 g/cm ³ (20°C) pression 1013 mbar		données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Indications diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	2000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë			
Toxicité inhalatrice aiguë			

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
-----------------------	---------	------------------

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			

Mutagénicité sur les cellules germinales

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Mutagénicité in vitro/génotoxicité			

Cancerogénité

Données d'animaux

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Cancerogénité			

Toxicité pour la reproduction

Données d'animaux

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Toxicité pour la reproduction			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Données d'animaux

Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition unique)				
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition unique)				
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition unique)				

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Données d'animaux

Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)				



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

	Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition répétée)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition répétée)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition répétée)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition répétée)					

Autres informations

Au vu des
les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

Remarque

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Il ne contient aucune substance active sur le système endocrinien ayant des effets nocifs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Les principaux composants sont censés être facilement biodégradable, mais certains composants sont persistants dans l'environnement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
130208 *	autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duals System Deutschland).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	ONU 1950	ONU 1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, inflammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Étiquette de danger	2.1
Code de classification	5F
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel	D

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AEROSOLS



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non
Quantité limitée (LQ) 1 L
Polluant marin Non
EmS F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Aerosol 1: Aérosols, Catégorie 1
Muta. 1B: Mutagènes sur les cellules germinales, Sub-catégorie 1B
Carc. 1A: Cancérogène, Catégorie 1A
Asp. Tox. 1: Toxicité par aspiration, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 3

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile multi-usage pour ateliers

Date d'édition 13.04.2026
Date d'exécution 13.04.2026
Version 11.1 (fr)
remplace la version de 03.03.2026 (11.0)

H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.